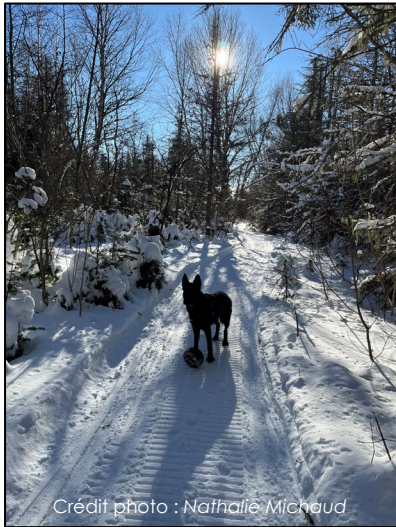




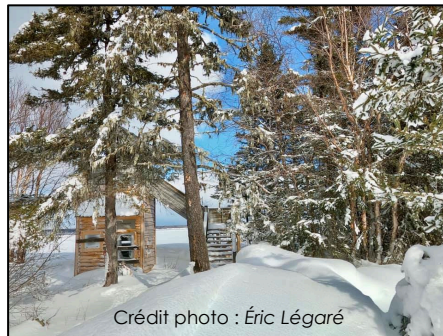
# LE CACCARDEUR

Bulletin municipal  
Édition Mars 2024

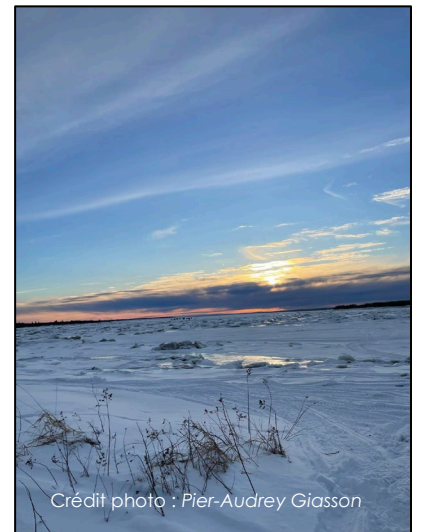
Crédit photo : Sébastien St-Jean photographe



Crédit photo : Nathalie Michaud



Crédit photo : Éric Légaré



Crédit photo : Pier-Audrey Giasson



Crédit photo : Danielle Lainesse



Crédit photo : Karine Aubut-Fillion



Crédit photo : Jocelyne Bauchard

# TABLE DES MATIÈRES

MOT DU MAIRE .....	3
HORAIRE – SEMAINE DE RELÂCHE À PAO .....	9
OFFRES D'EMPLOI .....	10
MAISON DES JEUNES LE S.Q.U.A.T .....	12
ANNONCES.....	12
SERVICE D'URBANISME .....	17
LE PRINTEMPS ARRIVE ! .....	20
CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX.....	21
CONNAISSEZ-VOUS ?.....	21
TRAVAUX PUBLICS .....	22
PHOTOS RECHERCHÉES.....	23
PETITE ANNONCE DANS LE BULLETIN ?.....	23
FÊTE DES BÉNÉVOLES.....	24
JEUX - DIVERTISSEMENT .....	25
MATIÈRES RÉSIDUELLES CALENDRIER 2023.....	28
RÉPONSE : JEUX – DIVERTISSEMENT .....	29
TABLE DES MARÉES – MARS 2024.....	30
COORDONNÉES – NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À RETENIR.....	31
HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL.....	31
DATE DE TOMBÉE PROCHAINE PUBLICATION DU CACARDEUR .....	31

**Notez que vous pouvez également lire votre Cacardeur, en couleur, sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : [www.pointe-aux-outardes.ca](http://www.pointe-aux-outardes.ca)**



# LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME !

## MOT DU MAIRE



### **Chères Outardéennes, chers Outardéens !**

Le printemps est déjà à nos portes, les tempêtes de poteaux de mars devraient nous atteindre prochainement. Bien qu'avec les changements climatiques, le passé n'est plus garant de l'avenir.

Qui dit mars, dit la préparation du super spectacle en l'honneur de nos précieux bénévoles qui aura lieu le 19 avril 2024 au Centre des loisirs et de la culture de Pointe-aux-Outardes. Nous invitons les organismes et les comités à inscrire leurs bénévoles gratuitement afin de les reconnaître lors de cette soirée. Bien que la majorité préfère demeurer dans l'anonymat et ne pas faire de bénévolat pour les honneurs, il est important de transmettre ce don de soi à son entourage afin de donner le goût à d'autres et d'assurer une relève.

La municipalité procèdera à un sondage de masse auprès de toute la population de la municipalité afin d'évaluer les besoins d'hébergement pour les aînées, les familles et les personnes seules. Il est important de participer soit en répondant par courrier, par courriel, le compléter sur le WEB ou autres. Ce sondage sera effectué en collaboration avec la Cité des bâtisseurs et notre Politique Familiale/MADA. Il permettra de planifier notre développement et l'aménagement de notre territoire pour le futur.

Les premières démarches pour l'octroi de subventions pour la réfection du chemin de Baie St-Ludger n'ont pas porté fruit auprès du programme PAVL. La solution retenue pour les travaux d'asphaltage est beaucoup trop dispendieuse par rapport à la capacité de payer des contribuables. Cependant, nous serons toujours admissibles à une subvention du PAVL en septembre 2024 prochain alors que nous déposerons une nouvelle demande plus économique pour une solution de traitement de surface sur les 3 km entre le chemin Principal et le camping.

La municipalité s'apprête à signer une entente afin de faire partie de la société en commandite avec la MRC de Manicouagan, le TNO et les autres municipalités qui seront copropriétaires à 23 % dans le projet éolien Outardes avec Pessamit 39% et Innergex 38 %. Notre engagement sera simplement un cautionnement (selon notre RFU environ 4.2 %) conjoint avec les autres parties

pour l'emprunt de mise de fonds au projet. Le client Hydro-Québec garantit les revenus pour les 30 prochaines années à partir de 2031 et nous pouvons nous attendre à une importante source de revenus supplémentaire pour la municipalité en partage des profits. Ceci pourra compenser la perte de revenu de taxe foncière de la SDO dans les années 2000 alors qu'une partie de la scierie avait été démantelée.

### **Assemblées publiques**

Le conseil de la municipalité de Pointe-aux-Outardes a siégé en séance ordinaire le 12 février 2024 en la salle du Conseil.

Les rapports déposés ne démontrent aucune anomalie autre que la consommation d'eau dans le secteur des Buissons qui semble encore trop élevée depuis quelques mois. Merci de vérifier si vous remarquez des traces d'eau sur un terrain en particulier qui pourrait être produite par une fuite de conduit.

Nous avons accepté, pour l'année 2024, l'offre d'assistance professionnelle et technique en urbanisme de Mme Hélène Doyon, urbaniste, pour un montant de 4 950 \$ plus taxes, prévu au budget.

Nous avons procédé à l'achat de 85 chaises pliantes noires rembourrées auprès de Matériaux Manic, et ce au coût de 3 527,50 \$, plus taxes pour le Centre des loisirs et de la culture et la salle du conseil.

Une résolution autorise 800 \$ de dépenses pour l'organisation d'activités lors de la semaine de relâche qui aura lieu du 4 au 10 mars 2024 :

Que l'harmonie continue de régner dans notre magnifique communauté !



**Julien Normand,**  
**Maire de notre magnifique Municipalité**

# PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL

Prochaine réunion du conseil :  
Lundi, le 11 mars 2024 à 19h30



## TAXES MUNICIPALES 2024

PRENEZ NOTE QUE LES COMPTES DE TAXES MUNICIPALES, POUR L'ANNÉE 2024, ONT ÉTÉ EXPÉDIÉS LE 20 FÉVRIER DERNIER. MERCI DE NOUS RETOURNER LE FORMULAIRE MISE À JOUR – TÉLÉPHONIE. *Le 1<sup>er</sup> versement est dû pour le 20 mars prochain.*



Municipalité de  
Pointe-aux-Outardes

# Taxes 2024

Vous avez aussi la possibilité de payer vos taxes municipales directement à la municipalité :

- par chèque, *ne brochez pas le coupon svp*
- par virement
- en argent comptant avec reçu

## Institution

LE NUMÉRO DE COMPTE  
EST VOTRE MATRICULE  
QUI COMMENCE PAR  
F-XXXX-XX.XX-0000



Notez que la municipalité  
ne dispose pas de terminal pour  
le paiement d'Interac.

## VIREMENT INTERAC

[municipalite@pointe-aux-outardes.ca](mailto:municipalite@pointe-aux-outardes.ca)

Question: **Pour**  
Réponse : **TaxesPAO**

\*IMPORTANT : Mettre votre matricule dans message



## SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE



L'**Espace-Famille** de mars aura lieu le samedi 16 mars 2024 de 9 h 15 à 11 h 15 au Centre des Loisirs et c'est gratuit. Venez faire découvrir nos équipements à vos tout-petits de 0 à 5 ans et prendre du bon temps avec eux!

### Café viennoiserie



### **Café viennoiseries**

Surveillez notre page Facebook afin de connaître les informations..

Pour vous inscrire, veuillez communiquer avec Mme Caroline Gagnon par courriel au [loisirs@pointe-aux-outardes.ca](mailto:loisirs@pointe-aux-outardes.ca) ou par le Messenger de notre page Facebook



# ATELIER

AVEC JONATHAN BRULOTTE,  
AGENT DE RELATIONS HUMAINES  
PRÉVENTION/PROMOTION SANTÉ MENTALE POSITIVE

Lundi, 11 mars à 18 h 30  
à la salle de conférence au  
Centre des loisirs

***Mieux comprendre les émotions de  
nos enfants***



PROMOTION SANTÉ  
MENTALE POSITIVE

Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux  
de la Côte-Nord

Québec



# VIE ACTIVE



Tous les jeudis de 13h30 à 15h  
au Centre des loisirs de Pointe-aux-Outardes

Venez bouger avec Caroline

N'oubliez pas :

- Votre bouteille d'eau
- Vos chaussures d'intérieur (obligatoire)
- Votre bonne humeur

**C'EST GRATUIT**





# HORAIRE – SEMAINE DE RELÂCHE À PAO



## La relève à Pointe-aux-Outardes 2024

### HORAIRE DE LA PATINOIRE ET LA GLISSADE

**GLISSADE :** 9H00 À 12H00 / 13H00 À 21H30  
**PATINAGE LIBRE :** 13H00 À 15H30 / 18H00 À 19H30  
**HOCKEY LIBRE :** 15H30 À 18H00 / 19H30 À 21H15

	LUNDI 4 MARS	MARDI 5 MARS	MERCREDI 6 MARS	JEUDI 7 MARS	VENDREDI 8 MARS	SAMEDI 9 MARS	DIMANCHE 10 MARS
<b>AM</b>	<b>JEUX GONFLABLES</b> (ÉCOLE LES DUNES) 9H00 À 12H00	<b>JEUX GONFLABLES</b> (ÉCOLE LES DUNES) 9H00 À 12H00 <b>ATELIER SCARBOOKING</b> AVEC GWEN PERRY ENFANT 9H00	<b>ATELIER CUISINE</b> INTERGÉNÉRATIONNELLE (CENTRE DES LOISIRS) 9H00 À 12H00		<b>INITIATION AU CROCHET AVEC</b> STÉPHANIE PAYNE (CENTRE DES LOISIRS) 9H30 À 11H00		<b>BINGO CADEAUX</b> (CENTRE DES LOISIRS) 10H À 12H
<b>PM</b>	<b>JEUX GONFLABLES</b> (ÉCOLE LES DUNES) 13H00 À 15H00	<b>JEUX GONFLABLES</b> (ÉCOLE LES DUNES) 13H00 À 15H00 <b>ATELIER SCARBOOKING</b> AVEC GWEN PERRY ADO/ADULTE 13H00	<b>ATELIER DESSIN</b> AVEC CLAUDIA BEAULIEU (CENTRE DES LOISIRS) 14H00 À 16H00	<b>VIE ACTIVE AVEC</b> ÉMILIE TRÉMBLAY (CENTRE DES LOISIRS) 13H30-14H30	<b>JEUX INTERGÉNÉRATIONNELLE</b> (CENTRE DES LOISIRS) 13H À 15H	<b>PARTIE DE SUCRE</b> & TOUR À CHEVAL (STATIONNEMENT C.L.) 12H À 14H	<b>COURSE DE JOUETS</b> SUR LA GLACE 13H00 À 16H00 <b>PATINOIRE</b> <b>NON-DISPONIBLE</b> <b>POUR PATIN ET</b> <b>HOCKEY</b>
<b>SOIR</b>	<b>PARCOURS FAMILIAL</b> HIVERNAL DANS LA PÉNOMBRE / GRAINS DE SOLEIL CÔTE-NORD INC. (CENTRE DES LOISIRS) 16H00 À 19H00	<b>CONTE ANIMÉ /</b> CINDY THERRIEN DE GRAINS DE SOLEIL CÔTE-NORD INC (CENTRE DES LOISIRS) 18H À 20H30			<b>KARAOKÉ</b> (CENTRE DES LOISIRS) 19H À 21H30		

**SURVEILLEZ NOTRE PAGE FACEBOOK**

# OFFRES D'EMPLOI

## OFFRE D'EMPLOI COORDONNATEUR.TRICE DU CDJ

### PRINCIPALES TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

- Planifier/gérer l'horaire général et le quotidien du camp de jour en collaboration avec la superviseure aux loisirs;
- Planifier et organiser la programmation estivale;
- Encadrer, superviser et soutenir l'équipe d'animation;
- Assurer le suivi auprès des parents;
- Veiller à la sécurité et au bien-être des enfants et des animateurs;
- Encadrer, superviser et former le personnel sous sa responsabilité;
- S'assurer de maintenir le niveau de qualité de l'animation offerte;
- Intervenir de manière adéquate en cas de gestion de crise ou d'urgence;
- Veiller au respect des règlements et des procédures en vigueur;
- Collaborer avec l'ensemble du personnel à l'atteinte des objectifs de la municipalité;
- S'assurer de produire et de garder en ordre la documentation propre à ses tâches et des interventions;
- Toutes autres tâches connexes liées au poste.

Si vous êtes intéressé(e) par ce poste, veuillez envoyer votre curriculum vitae avant le 15 mars 2024, à 12h00 :

loisirs@pointe-aux-outardes.ca,

ou par la poste au

471, chemin Principal

Pointe-aux-Outardes, QC G0H 1M0

### EXIGENCES

- Être âgé entre 18 et 30 ans;
- Certification en RCR/Premier soins (souhaité et un atout);
- 1 an d'expérience en animation (souhaité)
- Faire preuve de créativité, d'initiative, de débrouillardise, d'un bon esprit d'équipe et de polyvalence;
- Être disponible pour la période estivale du 1er juin au 11 août 2024 ainsi que quelques journées de formations;
- Etudiant dans un domaine connexe (atout).

### CONDITION DE TRAVAIL

- Horaire : Temps plein  
(sujet à changer selon les besoins de la Municipalité)
- Durée : environ 9 semaines  
(juin à la mi-août 2024) + formations avant de débiter
- Semaine de travail : 35 heures  
(Horaire qui varie et en alternance)



Municipalité de  
Pointe-aux-Outardes



# OFFRE D'EMPLOI ANIMATEUR.TRICE DU CDJ

## PRINCIPALES TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

- Planifier et animer des activités pour des jeunes âgés de 5 à 12 ans inscrits au camp de jour de la Municipalité ;
- Voir à la sécurité des enfants inscrits au camp de jour ;
- Veiller à ce que les enfants adoptent des comportements harmonieux et respectueux. Rapporter toute situation problématique à ses supérieurs immédiats ;
- Respecter le code de vie du personnel de camp de jour ainsi que les politiques, les procédures et les règles établies pour le personnel de la Municipalité ;
- Participer aux rencontres d'équipe du camp de jour ;
- Effectuer toutes autres tâches connexes à la fonction.

## EXIGENCES

- Détenir son secondaire 4 ou avoir 16 ans lors du début du camp de jour ;
- Posséder une certification valide en premier soins (un atout) ;
- Détenir de l'expérience en animation auprès de la clientèle âgée de 5 à 12 ans (un atout) ;
- Être dynamique et posséder un sens développé du service à la clientèle ;
- Faire preuve de créativité, de débrouillardise et de polyvalence ;
- Être organisé et autonome ;
- Aimer travailler en équipe.

## CONDITION DE TRAVAIL

- Horaire : temps plein (sujet à changer selon les besoins de la Municipalité)
- Durée : environ 8 semaines (juin à la mi-août 2024) + formations avant de débiter
- Semaine de travail : 35 heures (Horaire qui varie et en alternance)

Si vous êtes intéressé(e) par ce poste, veuillez envoyer votre curriculum vitae avant le 15 mars 2024, à 12h00 :

loisirs@pointe-aux-outardes.ca,

ou par la poste au

471, chemin Principal

Pointe-aux-Outardes, QC G0H 1M0



Municipalité de  
Pointe-aux-Outardes

# MAISON DES JEUNES LE S.Q.U.A.T

La Maison des jeunes le S.Q.U.A.T (Savoir être Quelqu'un d'Unique Aux yeux de Tous) est un organisme à but non lucratif qui a comme objectif de créer un milieu de vie sain et équilibré lors de rencontres amicales pour les adolescents de 11 à 17 ans.

Écoute, soutien et références\*  
Prévention, sensibilisation et information\*  
Activités socioculturelles et de loisirs\*

## Horaire :

<b>Lundi :</b>	13h00 à 18h00	<i><u>l'aide aux devoirs pour les 8 ans et plus</u></i>
<b>Lundi :</b>	18h00 à 21h30	
<b>Mardi :</b>	18h00 à 21h30	
<b>Mercredi :</b>	18h00 à 21h30	
<b>Jeudi :</b>	18h00 à 21h30	
<b>Vendredi :</b>	18h00 à 23h00	



## COORDONNÉES

480, chemin Principal à Pointe-aux-Outardes  
Courriel : [mdjlesquat@hotmail.com](mailto:mdjlesquat@hotmail.com)  
Téléphone : 418 567-1202  
Facebook (Groupe) : **Mdj le S.Q.U.A.T**

# ANNONCES



## 8 CHAISES À DONNER

VEUILLEZ TÉLÉPHONER AU  
418 567-2203 POSTE 0  
AFIN DE DONNER VOTRE  
NOM ET LE NOMBRE DE  
CHAISES DÉSIRÉ, VOUS  
AVEZ JUSQU'AU 14 MARS  
2024 À 16 H 30.

\*SI NOUS AVONS  
PLUSIEURS DEMANDES,  
NOUS PROCÉDERONS À UN  
TIRAGE AU SORT.



# Déjeuners FADOQ

CENTRE DES LOIRSIRS DE  
POINTE-AUX-OUTARDES

De 8h30 à 12h00

<b>Adulte :</b>	<b>8,00 \$</b>
<b>Enfant 6-12 :</b>	<b>4,00 \$</b>
<b>Enfant 0-5 :</b>	<b>Gratuit</b>



1ER OCTOBRE 2023  
5 NOVEMBRE 2023  
3 DÉCEMBRE 2023  
7 JANVIER 2024  
4 FÉVRIER 2024  
**3 MARS 2024**  
7 AVRIL 2024  
5 MAI 2024

C'est le mois de votre anniversaire ?

C'est gratuit pour les membres de la **FADOQ** seulement

Pour les membres qui sont du mois de juin, juillet et août c'est gratuit le 5 mai 2024  
et pour les membres de septembre c'est gratuit le 1er octobre 2023.



# BRUNCH - FABRIQUE DE POINTE-AUX-OUTARDES

LE DIMANCHE, 17 MARS 2024  
DE 8H À 12H

AU CENTRE DES LOISIRS  
SITUE AU 493, CHEMIN PRINCIPAL

Adulte: 10.00 \$  
Enfant 6 à 12 ans : 5.00 \$  
Enfant moins de 5 ans : Gratuit



25 ans

# CAFÉS-RENCONTRES DE MARS

Pour les personnes qui seraient désireuses d'être accompagnées et guidées pour bien vivre le deuil d'un être cher.  
L'Arc-en-ciel est là pour vous accompagner dans cette épreuve.



## QUAND

Lundi le 5 & 19 mars  
dès 19 h 00

## LIEU

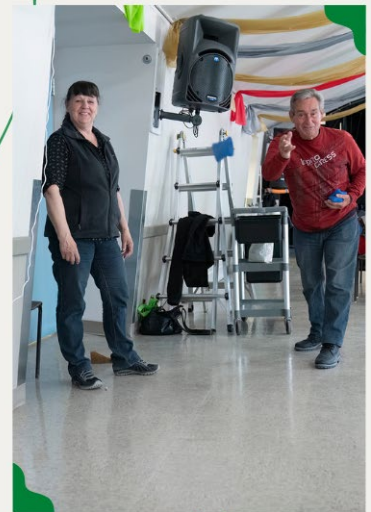
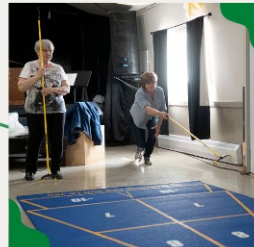
835, Boul. Jolliet

**Vous devez nous aviser de votre intention d'être présent auprès de Julie Savard 418 297-0315**

**Nous vous invitons à visiter notre page Facebook :**



L'Arc-en-ciel entraide face au deuil



## Jeux de la FADOQ

Tous les mardis de 13 h à 16 h  
au Centre des Loisirs de PAO

- Palet
- Poche
- Cartes
- Crible
- Ping-pong
- Jeux de société
- Café pour socialiser



Crédit photo : Sébastien St-Jean photographe  
Montage : Roxanne Marin

## Pourquoi devenir bénévole ?

Faire du bénévolat peut contribuer à votre bien-être et à votre santé de plusieurs façons. En voici quelques exemples :

- Renforcement de l'estime et de la confiance en soi;
- Sensation générale d'apaisement et de bien-être;
- Stabilisation de l'humeur;
- Réduction des risques de dépression et d'anxiété;
- Amélioration de la qualité du sommeil;
- Réduction du risque de maladies cardiaques;
- Diminution de la mortalité, surtout chez les gens âgés de plus de 60 ans;
- Faire une différence;
- Aider des personnes dans le besoin;
- Faire de nouvelles rencontres;
- Briser l'isolement;
- Avoir de la formation continue et faire partie d'une équipe géniale !



**DEVENEZ BÉNÉVOLE MAINTENANT!**



### Notre mission :

- Promouvoir et développer l'action bénévole dans les différents secteurs de l'activité humaine en favorisant un espace d'engagement bénévole autour des enjeux (sociocommunautaire et humanitaire) qui concernent la population de son territoire ;
- Recruter et former des bénévoles qui œuvreront au sein d'organismes communautaires sans but lucratif, dans le but de favoriser le civisme et l'amélioration des services sociaux de leur communauté, particulièrement auprès des personnes démunies ;
- Soulager la solitude et l'isolement des personnes âgées en perte d'autonomie, des personnes handicapées et/ou des personnes à faible revenu vivant seules ou dans des résidences appartenant à des donateurs reconnus selon la loi de l'impôt sur le revenu (Canada) en offrant notamment, mais non exclusivement, un service de popote roulante, des visites d'amitié et un service d'accompagnement-transport bénévole.

Pour devenir bénévole, vous pouvez :

- Nous téléphoner (418 294-1445)
- Passer au bureau
- Déposer votre candidature en ligne sur le site [www.jebenevole.ca](http://www.jebenevole.ca)

Vous aurez une entrevue avec un membre de l'équipe de travail afin de compléter votre demande, vérifier vos intérêts et vous familiariser avec notre organisme.

Bienvenue 😊



**CAB de la MRC Manicouagan**  
896 rue de Pujalon, bur : 202  
Baie-Comeau, Qc G5C 1N1  
Téléphone : 418 294-1445

[info@cabmrcmanic.com](mailto:info@cabmrcmanic.com)

<http://www.cabmrcmanic.com>

### Nos services :

- **Accompagnement-transport :** Le service d'accompagnement-transport bénévole est un transport effectué par un conducteur bénévole dans le cadre des activités du Centre d'action bénévole (CAB) de la MRC Manicouagan et dûment reconnu par le Centre intégré de santé et des services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord. Le rôle des bénévoles est de fournir un soutien social, de l'assistance et de l'accompagnement pour les sorties médicales et les sorties essentielles (épicerie) ;
- **Popote roulante :** Faire la livraison de repas à domicile ;
- **Épicerie :** Le CAB s'occupe de passer la commande en ligne et le bénévole fait la livraison d'épicerie à domicile.
- **Appels de courtoisie :** Téléphoner des aînés dans le but de briser l'isolement social.



**« Le bénévolat est un don de soi librement consenti et gratuit. »**



**CAB**  
Centre d'action bénévole  
de la MRC Manicouagan

### Développement de l'action bénévole



### Service aux individus



### Soutien aux organismes



### Nous avons besoin de :



**Bénévoles chauffeurs** détenant un permis de conduire valide. Votre temps est bénévole, mais une compensation financière est prévue pour couvrir les frais d'utilisation de votre véhicule.

### C'est quoi le bénévolat?

Le bénévolat, est une action signifiante résultant du don de son temps, de son savoir et de ses habiletés, sans attente de rémunération. On retrouve toujours au cœur du bénévolat les notions de gratuité, de liberté et d'engagement social. Le bénévole s'engage selon ses goûts, ses aptitudes et sa disponibilité afin de combler des besoins du milieu.

### Qui peut faire du bénévolat?

Tout le monde peut faire du bénévolat!  
Pour informations, contactez-nous !  
418 294-1445



**CAB**  
Centre d'action bénévole  
de la MRC Manicouagan



# SERVICE D'URBANISME

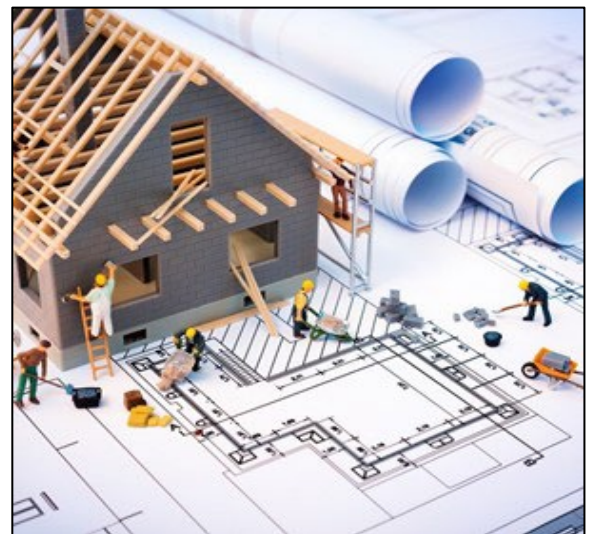
## INSPECTEUR EN BÂTIMENT

**Vous prévoyez faire des rénovations ou autres travaux, vous aurez besoin d'un permis. À cet effet, prévoir un délai puisque l'inspecteur dispose de 30 jours pour délivrer le permis.**

Prenez note que tous les formulaires de demande de permis sont sur le site Web de la municipalité <http://www.pointe-aux-outardes.ca/urbanisme-et-environnement> à l'onglet « Service aux citoyens » et puis « Urbanisme et environnement ». Vous pouvez également vous les procurer au bureau municipal. Il suffit de remplir le formulaire de demande et de nous le faire parvenir.

Afin d'accélérer l'émission du permis, nous vous demandons de prendre en considération les renseignements suivants :

- Nom, adresse, lieu des travaux et numéro de téléphone ;
- Plan, croquis, photos de votre construction, agrandissement ou rénovation ;
- Dessiner sur un papier l'emplacement des nouveaux travaux ou l'ajout à la construction existante ;
- Indiquer la dimension de la construction ;
- Indiquer les matériaux utilisés ;
- Qui effectue les travaux ?
- Quand débiteront les travaux ?
- Les mardis et les jeudis sont réservés pour ceux qui désirent recevoir de l'information concernant les travaux que vous voulez faire.



S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment, M. Maxime Whissell, communiquera avec vous.



## **Vous faut-il un permis de construction ou de rénovation ?**

Avez-vous besoin d'un permis de construction ou de rénovation? Si vous prévoyez des travaux, vous devriez vous poser cette question en amont de votre projet.

Posséder une maison, c'est fort probablement le plus grand investissement financier de votre vie, mais également souvent la concrétisation d'un rêve. Or, avoir son chez-soi comporte quelques obligations en termes d'entretien. Au fil des ans, des petits comme de plus grands travaux seront à prévoir afin de conserver votre maison à votre goût et en bon état. Que vous ayez opté pour une construction récente ou encore pour une demeure plus âgée, le jour va certainement arriver où il vous faudra un permis pour rénover.

## **Qu'est-ce qu'un permis de construction ou de rénovation ?**

Le permis de construction ou de rénovation est un document émis par la municipalité afin de vous autoriser à apporter des améliorations à votre habitation. La municipalité s'assure ainsi que les travaux respectent les normes d'urbanisme et de construction en vigueur. La municipalité doit également aviser différents organismes tels que la RBQ (Régie du Bâtiment du Québec), la CCQ (Commission de la construction du Québec) et même le Ministère du Revenu. Bref, ce bout de papier dispose d'une importance plus grande qu'il n'y paraît.

Il est par ailleurs très risqué de ne pas se conformer à cette exigence. Effectuer des travaux sans cette autorisation peut vous coûter une centaine à des milliers de dollars en amendes. De plus, bien que plusieurs déplorent voir ensuite leur évaluation foncière augmenter, ça reste tout de même un avantage si un jour vous souhaitez revendre votre maison.

## **Le prix d'un permis de construction ou de rénovation ?**

Comme vous vous en doutez, le prix varie selon le type de permis (permis de construction ou permis de rénovation). En règle générale, les coûts d'un permis de construction varient entre 10\$ et 30\$, alors qu'il n'y a aucuns frais pour les permis de rénovation.

## **Les travaux et les rénovations qui demandent un permis ?**

En règle générale, tous travaux apportant des modifications significatives à votre demeure requièrent un permis. Soyez rassuré, vous pouvez peindre les murs de votre salon sans pour autant demander ce document. Sachez que même si vous faites affaire avec un entrepreneur enregistré à la RBQ, vous devrez tout de

même demander votre permis pour construire ou rénover. Il est peu fréquent que ce soit votre entrepreneur qui fasse ces démarches, il faudra donc en tenir compte dans la planification de vos travaux.

### **Voici une liste non exhaustive des travaux qui demandent un permis :**

- Ajouter une pièce ou agrandir une maison ;
- Reconfigurer des cloisons ou encore de la tuyauterie ;
- Les travaux électriques ;
- Ajouter ou remplacer un balcon, une galerie, une terrasse ou un perron
- Ajouter, changer ou agrandir des fenêtres ou des portes donnant sur l'extérieur ;
- Réfection de la toiture, salle de bain, cuisine, recouvrement de plancher, etc. ;
- Ajouter une piscine creusée ou hors terre ;
- Ajouter une construction complémentaire telle qu'un garage, un cabanon, un abri à bois, une gloriette(gazebo), etc. ;
- Démolir un bâtiment sur votre propriété ;
- Abattre des arbres ;
- Construction, réfection ou modification de l'installation sanitaire (fosse septique) ;
- L'aménagement d'une installation de prélèvement d'eau (puits) ;
- L'aménagement d'une installation de prélèvement d'eau comprend son implantation, sa modification substantielle ou son remplacement ;
- Les travaux de remblai et déblai ;
- La construction d'une clôture, d'un foyer extérieur, d'une pergola, etc.;
- Les travaux faits sur la rive et en plaines inondables.

### **Comment demander son permis de construire ou de rénover ?**

En cas de doute, vérifiez si les travaux à faire sont assujettis à cette obligation. Contactez le service d'urbanisme de votre municipalité. Assurez-vous d'avoir les plans ou encore les documents nécessaires pour présenter votre projet. Prévoyez assez tôt à quel moment se feront les travaux et durant combien de temps, planifiez avec détails votre projet de construction ou de rénovation. Vous devrez ensuite remplir la demande de permis et payer les frais. Il faut prévoir un certain délai pour l'émission du permis. Ce dernier doit en tout temps être affiché

et visible de l'extérieur. On l'affiche généralement sur une des fenêtres de la façade de la maison.

### Qu'arrive-t-il si je n'obtiens pas de permis ?

Les travaux accomplis sans permis pourraient ne pas répondre aux normes prévues au règlement de zonage et de construction de la municipalité ou aux règlements édictés par la Loi sur la Qualité de l'environnement du Québec dont le règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection, le règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées ou alors le règlement transitoire sur la gestion des zones inondables, des rives et du littoral.

Quiconque entreprend des travaux sans permis ou autorisations nécessaires peut se voir remettre une amende minimale de 250\$. Il est donc rentable de vérifier avant! De plus, les travaux ne correspondant pas aux exigences devront être enlevés ou pourraient vous causer bien des maux de tête lors de la vente de votre propriété.

Bref, l'obtention d'un permis de construction ou de rénovation avant vos travaux peut vous éviter bien des ennuis.

## LE PRINTEMPS ARRIVE !



Le Printemps, première saison de l'année qui se caractérise par un radoucissement des températures.

C'est le réveil des végétaux et la floraison des plantes. C'est aussi le retour des oiseaux migrateurs qui ont séjourné dans les pays du Sud pour échapper au froid de l'hiver.

C'est l'équinoxe de printemps, la durée du jour est égale à la durée de la nuit sur tous les points de notre Terre.

**Le printemps, c'est le mercredi 20 mars, qu'il pointerait le bout de son nez !**

# CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

## PRISE DE SANG ET SOINS INFIRMIERS : Pointe-aux-Outardes




Pour prendre rendez-vous, vous devez téléphoner au numéro **418-567-2274 (poste 0)** et laisser votre nom et numéro de téléphone ou encore vous **présenter à la réception du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chute-aux-Outardes, du lundi au jeudi entre 8 h 30 et 11 h 45.**

**Horaire du service :**      **Bureau municipal** situé au  
471, chemin Principal  
Tous les mardis de 8 h à 9 h 30



## CONNAISSEZ-VOUS ?

Cette section dans le bulletin municipal est pour vous, Outardéennes et Outardéens de Pointe-aux-Outardes, afin de souligner et de reconnaître vos réussites, vos réalisations, vos implications, votre savoir-faire, vos habiletés diverses, etc.

-  Vous ou quelqu'un de votre entourage avez participé ou participerez prochainement à un événement.
-  Vous vous êtes démarqués lors d'une activité (sportive, culturelle, scolaire ou autre)
-  Votre passe-temps sort quelque peu de l'ordinaire.

**Alors, n'hésitez pas à nous en faire part en communiquant avec nous par courriel à l'adresse suivante : [municipalite@pointe-aux-outardes.ca](mailto:municipalite@pointe-aux-outardes.ca)**

**Faites-nous parvenir la raison, l'événement et une photo de cet exploit.**

# TRAVAUX PUBLICS



## LUMIÈRES DE RUE - SIMPLE RAPPEL

Si vous avez connaissance que des lumières de rue sont défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la municipalité.

## BAC BLEU ENDOMMAGÉ

Le bac bleu servant à la collecte sélective demeure la propriété exclusive de la Régie de gestion des matières résiduelles, **dès que vous remarquez un bris, veuillez immédiatement aviser Mme Noëlla Huard au 418-589-4557. N'essayez pas de le réparer vous-même.**



## SURPRESSEUR – LUMIÈRES ALLUMÉES

Également, si vous avez connaissance que les lumières du surpresseur, situé entre le 111 et le 113, chemin Principal, sont allumées, veuillez s.v.p. en aviser la municipalité par téléphone au 418 567-2203 poste 1 lors de nos heures d'ouvertures ou poste 8 les soirs et les fins de semaines.

## BACS D'ORDURES ET DE RECYCLAGE

Nuisance aux opérations de déneigement une situation problématique concernant la collecte des ordures et du recyclage. Les bacs roulants doivent être placés à la limite de votre propriété, de manière à ne pas empiéter sur la voie publique, incluant l'accotement, et ce, la veille du jour prévu de la collecte.



# PHOTOS RECHERCHÉES

Comme vous le savez, tous les mois, la reliure du Cacardeur affiche de nouvelles photos de la municipalité de Pointe-aux-Outardes :

## **vos photographies.**

Des photos qui représentent vos activités de plein air, des paysages, de la faune, la beauté de notre municipalité et sa grande diversité, etc.

De plus, prenez note que vos photos pourraient être utilisées dans une mosaïque à titre de couverture pour la page d'accueil du site web de la municipalité.



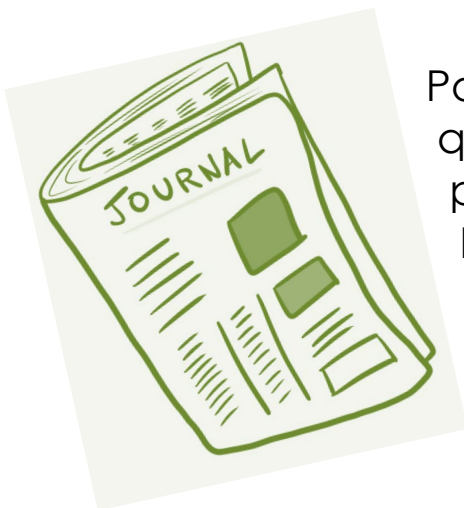
**N'hésitez pas et envoyez vos clichés à l'adresse suivante :**  
[municipalite@pointe-aux-outardes.ca](mailto:municipalite@pointe-aux-outardes.ca)

## PETITE ANNONCE DANS LE BULLETIN ?

Vous voulez publier une annonce dans le bulletin municipal : **le Cacardeur.**

Pour ce faire, il est important de respecter la date limite de dépôt, pour l'envoi de vos informations, qui est le 20 de chaque mois.

Toutefois, notez que la date de tombée pour le bulletin d'**AVRIL** est le **20 MARS 2024.**



Pour les commerces et les entreprises, prenez note que des frais de publication mensuelle de 10,00\$, plus les taxes s'appliquent.

**Faites parvenir votre annonce à l'adresse:**

[municipalite@pointe-aux-outardes.ca](mailto:municipalite@pointe-aux-outardes.ca)

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer au 418-567-2203 poste 0.

# FÊTE DES BÉNÉVOLES



Dans le cadre de la *Semaine de l'action bénévole*, la municipalité de Pointe-aux-Outardes organisera un souper suivi d'une soirée spectacle avec la Troupe ART'SCÈNE.

La Fête des bénévoles aura lieu **vendredi, le 19 avril prochain à 17 h 00.**

L'entrée est gratuite pour les bénévoles et **28.00\$** pour les accompagnateurs (souper et soirée).

Prenez note qu'il n'y aura pas de service de bar. Alors, apportez vos consommations !

**Les billets seront en vente pour le public à compter du 25 mars 2024. Pour vous procurer vos billets, communiquez au 418 567-2203.**

C'est le moment idéal pour remercier nos bénévoles pour leur implication et leur dévouement tout au long de la dernière année.

Samedi, le 20 avril 2024 à 19 h 30 aura lieu également un spectacle de musique offert par la Troupe ART'SCÈNE.

Les coûts des billets sont de **12\$** pour les 13 ans et plus et de **6\$** pour les 12 ans et moins.

**Les billets seront en vente à compter du 25 mars 2024. Pour vous procurer les billets, communiquez avec Mme Valérie Gagné au 418 293-3425 ou M. Julien Normand au 418 293-7566.**



*Bienvenue à toutes et à tous !*



# JEUX - DIVERTISSEMENT

GENDARME A L'AUBE		CHAUDE DANS L'ARENE		TEXTILE EDENTÉ		LIMON		À DISPO- SITION DE L'ARMÉE JEU
LIVRE PESANT D'OR						MESSAGE RADIO DIPLOME		
					IDIOT METTRE DE L'ODE			
PAPE INNOCENT GENE							RICHESS DIVAGUER	
								EN PLEIN COEUR
HÉROS BIBLIQUE SOLDAT				FAUTE DE BALLE		SOUVERAIN TROI SUISSES		
		FIN DU JOUR	LIPPES RÈGLE					
DÉCISION DE JUSTICE								ELLE CONNAÎT LA MUSIQUE
						VIVES EAUX		

## MOTS FLÉCHÉS

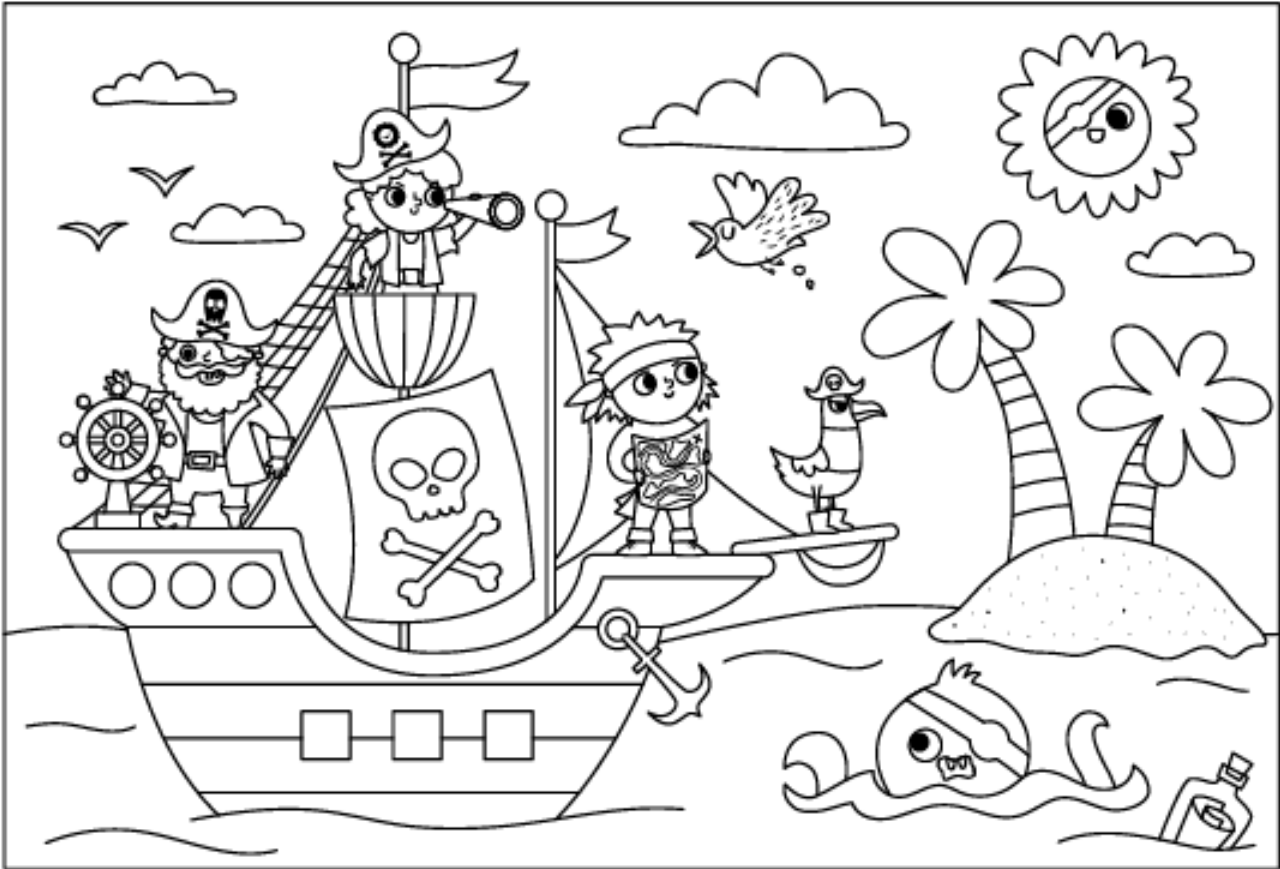
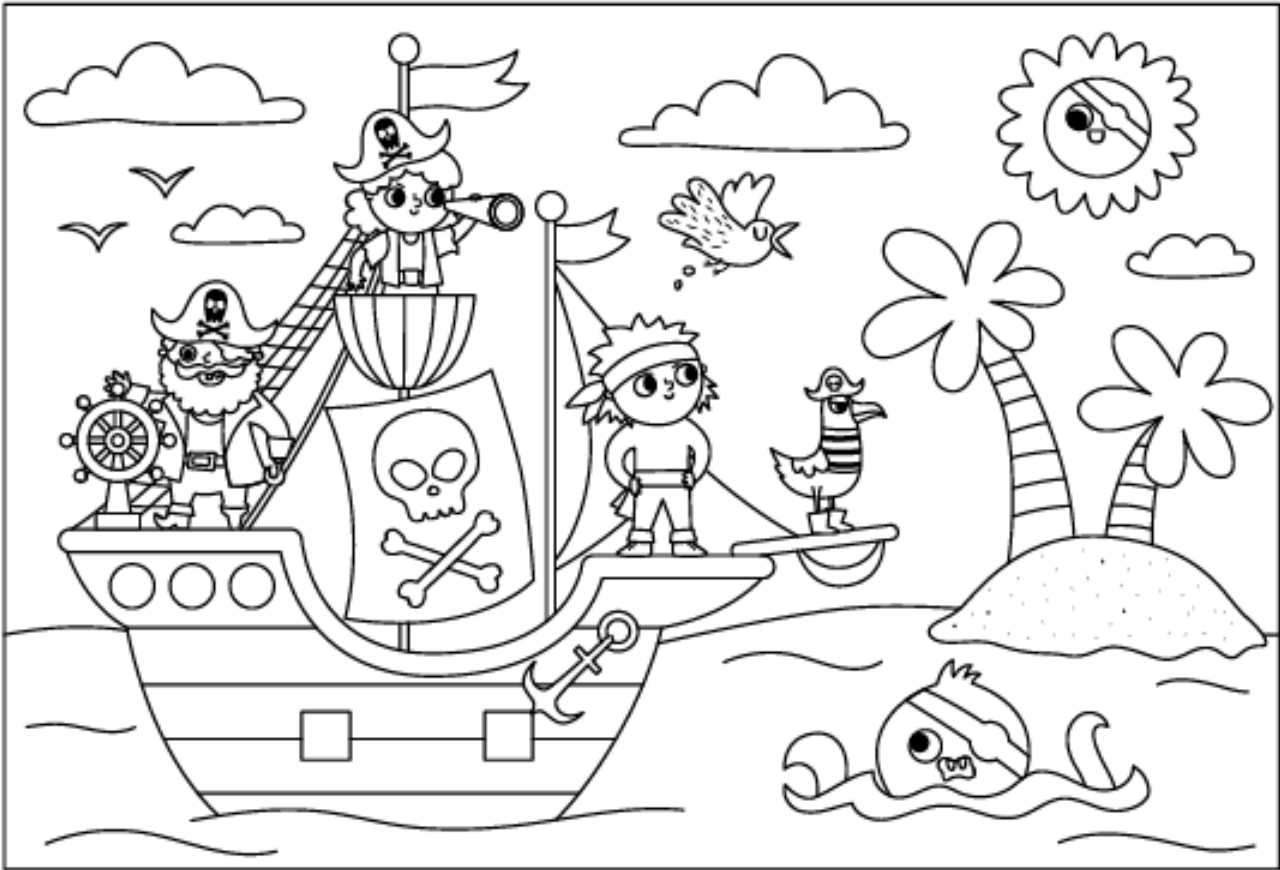


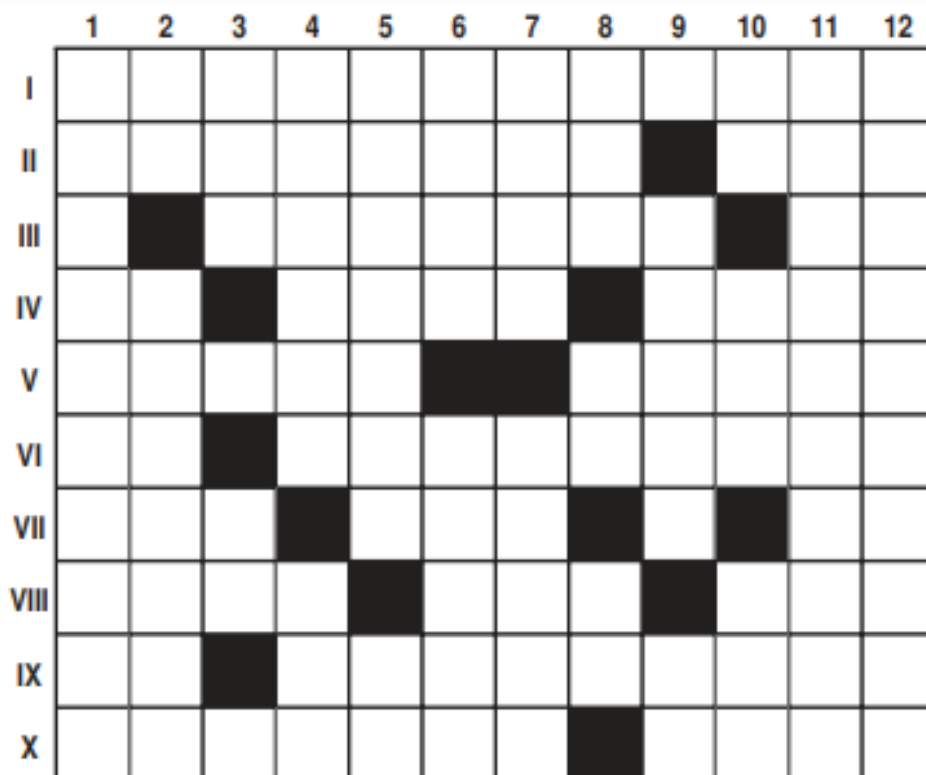
## SUDOKU



2	9				5	8		
5			3	2				1
					7	2		
		2		4				8
	7						9	
4				3		1		
		4	8					
1				7	4			5
		9	6				7	2

10 DIFFÉRENCES À TROUVER





### HORIZONTALEMENT

- I. Dieu « serpent à plume » chez les Aztèques.
- II. Pousserai un long gémissement. Première femme de Jacob dans la Genèse.
- III. Chez les Gaulois, elle forme la triade avec Esus et Teutatès. Négation.
- IV. Possessif. Dieu de malice germain. L'égal d'Ea et d'Enlil chez les Sumériens.
- V. Cruche. Groupes ethniques en Asie du sud-est.
- VI. Personnel. Dieu celte de la nature.
- VII. Auxiliaire. 17<sup>e</sup> grecque. Milliampère.
- VIII. Ancien président du Vietnam. Auxiliaire. Plaque utilisée en reliure.
- IX. Ne brille pas par son courage. Furies chez les Latins.
- X. En Égypte, dieu de la guerre et de la vengeance. Combine.

### VERTICALEMENT

1. Dimanches suivant Pâques.
2. A moitié soul. Appartient à la famille des purines.
3. Auxiliaire. Tellure.
4. Dieu de la pluie aztèque. Attire l'attention en revenant.
5. Ramener à rien. Bouts d'uranium.
6. Eau-de-vie du Croissant fertile. Prédicat.
7. Anil en vrac. Linge noué autour de la substance à infuser.
8. Romains. Repéré. Plaques tunisiennes.
9. Salubre. Itou.
10. Métal léger. Rivière du nord-est de la Chine. De 10 à 19 ans pour l'OMS.
11. Sections de tendons.
12. Blablatasse.

# MATIÈRES RÉSIDUELLES CALENDRIER 2023



- Ordures : lundis
- Recyclage : vendredis
- Installations fermées

MARS				
L	M	M	J	V
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29



Télécharge l'application



## 5 consignes de collecte

Pour faciliter les opérations de manutention et éviter les bris de bac



- 1 Bac disposé la veille au soir de la collecte ou exceptionnellement le matin même de la collecte, avant 7 h, les jours de tempête
- 2 Couvercle fermé, aucun objet sur le bac et aucune matière à côté du bac
- 3 Roues orientées vers la résidence et matières conformes dans chaque bac approprié
- 4 Chaussée libre d'accès pour les opérations de nettoyage et de déneigement de votre municipalité
- 5 Bac toujours à 1 m de tout objet (muret, poteau, garage, abri, voiture, autre bac, etc.) en retrait du trottoir et de la chaussée

Le saviez-vous?



- Votre bac bleu appartient à la Régie.
- Votre bac est attribué à votre résidence et doit demeurer sur place en cas de déménagement. Si votre nouvelle résidence ne possède pas de bac bleu, communiquez avec nous pour en obtenir un!
- Vous avez droit à un seul bac vert selon la réglementation de votre municipalité. Il est de la responsabilité de chaque citoyen de s'informer et respecter la réglementation en vigueur.
- Vous pouvez laisser votre bac en bordure du chemin et communiquer avec la Régie s'il a été oublié lors de la collecte.

## Bac brun : informez-vous!



Visitez notre site Internet [www.regiemanicouagan.qc.ca](http://www.regiemanicouagan.qc.ca) pour en apprendre plus sur le projet de plateforme de compostage et la collecte à venir.

Mieux trier à la source, on y gagne tous!



Réduction de nos déchets



Augmentation de la subvention gouvernementale



↑ Augmentation de la qualité de service

↓ Diminution des coûts de gestion des matières résiduelles

# RÉPONSE : JEUX – DIVERTISSEMENT

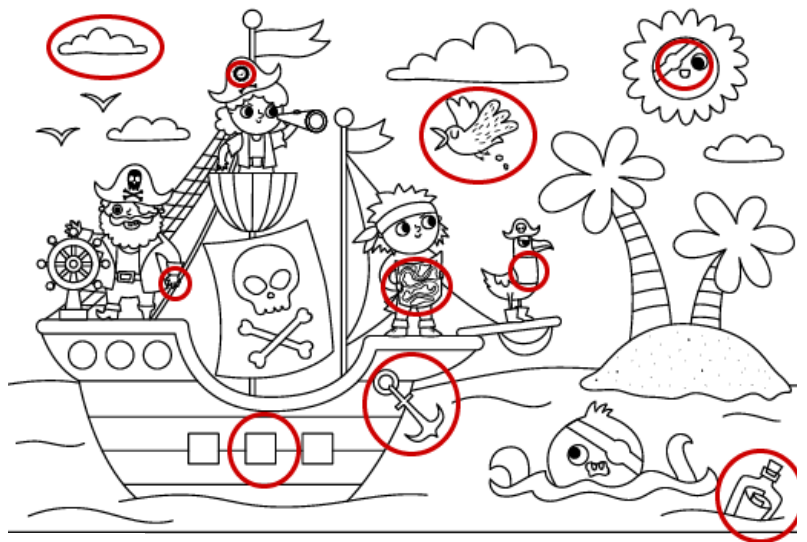
2	9	3	1	6	5	8	4	7
5	4	7	3	2	8	9	6	1
6	1	8	4	9	7	2	5	3
9	6	2	5	4	1	7	3	8
3	7	1	2	8	6	5	9	4
4	8	5	7	3	9	1	2	6
7	3	4	8	5	2	6	1	9
1	2	6	9	7	4	3	8	5
8	5	9	6	1	3	4	7	2

RÉPONSE SUDOKU

RÉPONSE : MOTS FLÉCHÉS

	C		F		L		V		R	
M	A	T	U	T	I	N	A	L	E	
	R	O	M	A	N		S	O	S	
C	A	R	A	T		B	E	T	E	
	B	E	N	O	I	T		O	R	
V	I	R	T	U	O	S	E		V	
	N	O	E		D		R	O	I	
G	I				L	E	V	R	E	S
	E	U	T	E	R	P	E		T	
A	R	R	E	T		C	R	U	E	

RÉPONSE CHERCHE ET TROUVE



RÉPONSE MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	Q	U	E	T	Z	A	L	C	O	A	T	L
II	U	L	U	L	E	R	A	I		L	E	A
III	A		T	A	R	A	N	I	S		N	I
IV	S	A		L	O	K	I		A	N	O	U
V	I	D	I	O	T			V	I	E	T	S
VI	M	E		C	E	R	N	U	N	N	O	S
VII	O	N	T		R	H	O		E		M	A
VIII	D	I	E	M		E	U	T		A	I	S
IX	O	N		E	U	M	E	N	I	D	E	S
X	S	E	K	H	M	E	T		D	O	S	E

# TABLE DES MARÉES – MARS 2024

JOUR	HEURE	MÈTRE	JOUR	HEURE	MÈTRE	JOUR	HEURE	MÈTRE	JOUR	HEURE	MÈTRE
<b>1</b>	0522	3.7	<b>9</b>	0115	3.5	<b>17</b>	0033	1.3	<b>25</b>	0218	3.7
	1137	1.0		0709	0.6		0715	3.5		0826	0.7
FR	1741	3.1	SA	1328	4.4	SU	1422	1.3	MO	1434	3.8
VE	2332	1.1	SA	1957	0.3	DI	2002	2.5	LU	2038	0.7
<b>2</b>	0600	3.6	<b>10</b>	0157	3.8	<b>18</b>	0141	1.5	<b>26</b>	0246	3.8
	1223	1.2		0757	0.3		0832	3.3		0857	0.6
SA	1823	2.9	SU	1413	4.5	MO	1601	1.4	TU	1504	3.7
SA			DI	2034	0.1	LU	2139	2.4	MA	2103	0.7
<b>3</b>	0009	1.2	<b>11</b>	0238	4.2	<b>19</b>	0321	1.7	<b>27</b>	0315	3.9
	0647	3.4		0844	0.1		1007	3.2		0929	0.6
SU	1324	1.4	MO	1456	4.5	TU	1722	1.3	WE	1534	3.6
DI	1918	2.6	LU	2111	0.1	MA	2314	2.5	ME	2128	0.7
<b>4</b>	0059	1.4	<b>12</b>	0319	4.4	<b>20</b>	0452	1.6	<b>28</b>	0344	4.0
	0748	3.3		0930	0.0		1125	3.3		1001	0.6
MO	1454	1.5	TU	1540	4.4	WE	1816	1.2	TH	1605	3.5
LU	2038	2.4	MA	2148	0.1	ME			JE	2156	0.8
<b>5</b>	0215	1.6	<b>13</b>	0359	4.5	<b>21</b>	0011	2.8	<b>29</b>	0415	4.0
	0909	3.3		1017	0.0		0555	1.4		1036	0.7
TU	1636	1.4	WE	1624	4.1	TH	1218	3.5	FR	1639	3.3
MA	2218	2.5	ME	2226	0.3	JE	1854	1.0	VE	2225	0.9
<b>6</b>	0352	1.5	<b>14</b>	0442	4.4	<b>22</b>	0050	3.0	<b>30</b>	0449	3.9
	1037	3.5		1105	0.3		0641	1.2		1114	0.9
WE	1746	1.2	TH	1709	3.7	FR	1258	3.6	SA	1716	3.1
ME	2336	2.7	JE	2305	0.6	VE	1924	0.9	SA	2258	1.1
<b>7</b>	0514	1.3	<b>15</b>	0527	4.1	<b>23</b>	0121	3.3	<b>31</b>	0528	3.8
	1147	3.8		1157	0.6		0719	1.0		1200	1.1
TH	1836	0.8	FR	1757	3.2	SA	1332	3.7	SU	1800	2.8
JE			VE	2346	0.9	SA	1950	0.8	DI	2337	1.3
<b>8</b>	0030	3.1	<b>16</b>	0616	3.8	<b>24</b>	0150	3.5			
	0616	0.9		1258	1.0		0754	0.8			
FR	1241	4.1	SA	1852	2.8	SU	1404	3.8			
VE	1918	0.5	SA			DI	2015	0.8			



## COORDONNÉES – NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À RETENIR

### MUNICIPALITÉ DE POINTE-AUX-OUTARDES



471, chemin Principal  
Pointe-aux-Outardes (Québec) G0H 1M0

Téléphone : 418 567-2203

Télécopieur : 418 567-4409

Courriel : [municipalite@pointe-aux-outardes.ca](mailto:municipalite@pointe-aux-outardes.ca)

[www.pointe-aux-outardes.ca](http://www.pointe-aux-outardes.ca)

Centre des loisirs : 418-567-2177 poste 1

Pompiers, ambulance, police : 911

Bibliothèque municipale (*mercredi soir*) : 418-567-2281 poste 5109

Régies de gestion des matières résiduelles : 418-589-4557

Site d'enfouissement : 418-567-3118/418-589-4557

Maison des jeunes : 418-567-1202

CLSC : 418-567-2274

Fourrière municipale (*Refuge Le Chapitou*) : 418-589-1597

### HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

<b>Lundi</b>	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
<b>Mardi</b>	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
<b>Mercredi</b>	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
<b>Jeudi</b>	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
<b>Vendredi</b>	8h00 à 12h00	<b>Fermé</b>

### DATE DE TOMBÉE PROCHAINE PUBLICATION DU CACARDEUR

La date de tombée pour faire parvenir les informations que vous voulez voir paraître dans la prochaine édition du Cacardeur

**est le 20 de chaque mois.**



